

# PROJET ÉDUCATIF ET SOCIAL LOCAL

Plan d'action



**P.E.S.L**  
LE PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL

**CHERBOURG**  
en Cotentin

**Pôle Proximité et Citoyenneté**  
Direction PESL, Participation Citoyenne  
et Vie associative  
État : Validé en Conseil Municipal le 30/06/2021  
Version 2.2  
Septembre 2021

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Axes de travail</b>	<b>12</b>
Adapter les politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin	13
Adapter les services publics aux besoins et usages des habitants	23
Promouvoir la participation et l'engagement des citoyens	34
Coordonner les acteurs du PESL pour mieux servir les habitants	43
<b>Instances de gouvernance</b>	<b>52</b>
<b>Outils d'évaluation</b>	<b>57</b>
<b>Annexes</b>	<b>59</b>



# Introduction

# le PESL de Cherbourg-en-Cotentin

En janvier 2016, les 5 villes de l'agglomération cherbourgeoise ont décidé de s'unir pour créer une commune nouvelle. De cette décision naîtra Cherbourg-en-Cotentin : 1<sup>ère</sup> commune de la Manche, 4<sup>ème</sup> ville de Normandie et l'une des plus importantes communes nouvelles de France.

La conduite d'un changement institutionnel si important, en un temps aussi court, implique **des mutations profondes et progressives**, tant dans l'organisation interne, que dans la conduite politique de la commune, de son projet de territoire, des relations avec l'intercommunalité et nos autres partenaires.

Pour autant, quand nous avons pensé la commune nouvelle, ce n'était pas seulement un outil institutionnel pour donner à notre territoire les moyens de ses ambitions. Il **s'agissait d'imaginer un projet de « vivre-ensemble »**, respectueux des identités de territoire, mais qui s'affranchit des frontières administratives : une ville solidaire, attractive, moderne, et qui s'engage pour la jeunesse. Au cœur de ce projet des valeurs partagées :

- **L'égalité des chances** pour chacun de nos concitoyens, quel que soit le quartier où il habite, ses origines, son sexe ou son milieu social et culturel. Ainsi, nous pensons que l'éducation est universelle et globale. Universelle, parce qu'elle s'adresse à tous et à toutes. Globale, parce qu'il n'y a pas le temps de l'éducation et celui de l'ignorance. Nous affirmons au contraire qu'on apprend tout au long de sa vie, au contact d'autres individus et dans différents milieux.
- **L'émancipation de l'individu**, parce que nous pensons que tout être humain peut se dépasser et acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa vie. Pour nous, les missions éducatives de toute société ne se limitent pas à l'école, au contraire nous croyons aussi en l'éducation populaire.

- **Faire ensemble plutôt que faire pour**, parce que pour être solidaire, notre ville doit être participative. Nous ne croyons pas à une solidarité uniquement descendante. C'est de nos projets communs et des instants partagés qu'émerge le lien social.

Ainsi, lorsqu'en 2017 nous avons décidé de nous inscrire dans la démarche portée par l'Académie de Caen, la CAF, le Département de la Manche, la MSA, et la Préfecture afin de construire le Projet Éducatif et Social Local de Cherbourg-en-Cotentin, j'ai souhaité qu'il soit l'occasion de réinterroger nos politiques publiques en les confrontant avec les besoins exprimés par celles et ceux qui en sont la raison d'être.

En effet, la création de la commune nouvelle obligeait à harmoniser les politiques publiques menées jusqu'à lors, mais au-delà de la convergence des moyens et des dispositifs, **c'est évidemment de la conception d'un projet à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin qu'il s'agissait**. Il devait à la fois reposer sur un socle de valeurs et d'ambitions communes, et permettre un nouveau prisme d'analyse articulé au passé de cette agglomération.

D'autre part, l'élaboration d'un tel projet permettait de concevoir un **seul et même référentiel** tant pour les élus de Cherbourg-en-Cotentin que pour les institutions et organismes qui en sont les partenaires.

# le PESL de Cherbourg-en-Cotentin

« Le PESL est un processus continu qui vise à créer les conditions nécessaires pour améliorer le quotidien de la vie des populations à partir d'une action éducative et sociale globale. Il répond au principe d'une démarche de développement social territorial en impulsant le croisement de la commande publique et de la demande sociale. Il s'appuie sur une dynamique de proximité en provoquant la mobilisation du plus grand nombre. »

Pour cela, je souhaitais que nous puissions expérimenter une nouvelle approche dans la participation des citoyens :

- Nouvelle d'abord, parce que pour la première fois, elle était portée à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, là où les initiatives précédentes s'étaient construites à l'échelle de nos communes historiques.
- Nouvelle ensuite, parce qu'elle ne devait pas se satisfaire d'impliquer nos partenaires qui nous accompagnent déjà dans nos autres projets, mais s'attacher à faire participer les citoyens, y compris celles et ceux qui souvent ne trouvent pas les occasions pour exprimer leurs contributions aux projets de notre collectivité.
- Nouvelle enfin, parce qu'elle devait permettre d'éprouver une autre relation entre les citoyens, les acteurs associatifs, les fonctionnaires et les élus. Une relation plus directe afin de s'assurer que chacun partage les valeurs qui sous-tendent ce projet.

Après presque 2 ans de travail, le projet auquel nous aboutissons constitue une feuille de route essentielle pour un large spectre de nos politiques publiques :

- Tout d'abord, celles qui constituent le cœur du projet : la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse, l'éducation, le lien social et l'animation de la vie locale.
- Mais aussi celles qui y contribuent indirectement, comme le sport ou la culture, le numérique ou les mobilités ou encore la parentalité et les actions intergénérationnelles.

Parce qu'il est avant tout transversal, il est difficile de contraindre le PESL dans un périmètre hermétique, et nous ne le souhaitons pas. Pour autant, ce projet ne doit pas se contenter d'exprimer une série d'orientations qui resteraient à l'état de bonnes intentions. Parce que nous l'avons pensé comme une feuille de route, il doit se traduire en actions concrètes et mesurables.

Trois ans après la création de Cherbourg-en-Cotentin, il devait d'abord être l'occasion de bâtir l'architecture de la ville de demain, avec des services qui se réorganisent autour des politiques publiques que nous portons, et à l'échelle de cette nouvelle collectivité. C'est un enjeu important pour garantir que nos actions soient conduites de façon cohérente sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble de nos citoyens.

Pour autant, les échanges avec les acteurs ont mis en évidence la nécessité de construire une organisation agile et coordonnée pour gagner en efficacité, tout en conservant un lien de proximité avec les citoyens. Notre vision de la ville de demain, ce n'est pas celle d'un repli des services publics, mais celle d'une collectivité moderne où les habitants identifient leurs interlocuteurs et dont l'organisation simplifie la vie des usagers là où la dématérialisation

# le PESL de Cherbourg-en-Cotentin

l'a parfois compliquée.

C'est celle d'une ville où les parents qui souhaitent gérer sur Internet l'inscription de leur enfant aux services périscolaires peuvent le faire simplement, mais où ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas utiliser les outils numériques peuvent identifier les lieux où ils pourront poser leurs questions à un agent public, capable de les accompagner et de les orienter tout aussi simplement.

C'est celle d'une ville où les grands travaux sont coordonnés par des services dont les compétences ont été mutualisées, mais où lorsqu'une ampoule ne fonctionne plus, elle doit être changée tout aussi simplement.

C'est celle d'une ville où n'importe quel citoyen peut s'adresser à n'importe quel guichet et être accompagné de la même manière dans ses démarches.

**Mais pour tout ça, notre collectivité devra changer, en se réinventant à l'échelle de ce nouveau territoire et de ces ambitions.**

Alors, comment mieux garantir cette proximité avec les citoyens qu'en les associant à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques ? Ce projet, dans sa construction, comme dans sa mise en œuvre, doit s'appuyer sur l'expression du besoin social, mais pour recueillir ce besoin, nous devons faire évoluer nos pratiques en allant au-devant de nos concitoyens pour les interroger et dessiner ainsi une ville qui ressemble à ses 85 000 habitants.

Cette approche est sans doute nouvelle à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, mais certains de nos territoires et de nos collaborateurs en ont été les précurseurs. Ces ressources, il nous faudra les partager, les coordonner et les diffuser pour qu'elles nous permettent de construire cette ville solidaire et participative qu'esquisse le PESL. Pour chacune des politiques publiques, **nous devons repenser nos instances de gouvernance** afin de les harmoniser et de les mutualiser à l'échelle de la commune nouvelle. C'est un enjeu d'efficacité et de cohérence. Nous devons aussi accompagner les agents de la collectivité dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à la mise en place de ces processus participatifs.

Enfin, et c'est une évidence, nous ne la construirons pas seuls. Le tissu associatif et nos partenaires institutionnels ont toute leur place dans ce projet, mais pour que cela fonctionne, il faut nous doter d'un modèle de gouvernance qui permette à la fois d'avancer, de trancher quand c'est nécessaire, mais aussi d'associer les habitants, les associations, les institutions dans une réflexion à la fois thématique et transversale, globale et ancrée dans la proximité de nos communes déléguées.

Au-delà de ces enjeux transversaux, notre PESL se décline aussi en politiques publiques, et pour commencer, tout au long des âges de la vie :

- Dès la **Petite-Enfance**, où nous devons notamment définir un projet global, afin de déterminer les rôles et missions de chacune des structures et des partenaires. Il nous faut en effet coordonner les types d'accueil afin d'avoir une offre complémentaire et qui réponde aux besoins des familles, coordonner les règlements des différents équipements, les secteurs et les critères d'admission. Ce chantier devra également permettre de mieux prendre en compte les

# le PESL de Cherbourg-en-Cotentin

besoins spécifiques des enfants en situation de handicap ou les horaires atypiques, l'accueil occasionnel, l'évolution permanente des modes de vie et des besoins sociaux ainsi qu'une forme de continuité et d'équité géographiques. Enfin, ce projet devra s'inscrire dans une nouvelle approche de la relation aux usagers, telle que je l'ai exposée précédemment. Il s'agit donc de bâtir une offre cohérente, lisible et propre à mieux répondre aux besoins des familles du territoire. À cet égard, la demande symbolique de numéros verts et plus fondamentale, de proximité nous oblige à améliorer, simplifier, la relation à l'utilisateur sur beaucoup de domaines où nos services œuvrent.

- Dans les domaines de **l'Enfance et de l'Éducation**, nous devons, avec les enseignants, les parents et les partenaires, écrire le PEDT de Cherbourg-en-Cotentin pour définir l'école de demain tant du point de vue des valeurs qu'incarne ce projet que du point de vue des conditions d'accueil de l'enfant afin de donner toutes les garanties de réussite éducative (schéma directeur des écoles publiques). C'est une école du numérique, ouverte sur la ville, respectueuse des temps de l'enfant et dont les acteurs coordonnent leurs interventions autour d'objectifs éducatifs communs. Là aussi, la relation aux usagers devra être repensée pour simplifier les démarches et garantir la proximité. L'école de demain devra également aller vers davantage d'inclusion en s'ouvrant aux enfants ayant des contraintes ou freins spécifiques. Enfin, nous devons également repenser les temps extrascolaires afin de construire un projet global avec nos partenaires associatifs et de penser ensemble les différents sites d'accueil qui permettront de le mettre en œuvre. En mutualisant les ressources des 5 communes déléguées, nous avons l'occasion de bâtir une offre cohérente et complémentaire à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin y compris dans des domaines éducatifs parallèles tels que la restauration scolaire, la santé et l'éducation alimentaire.
- Nous devons également élaborer un **diagnostic participatif des besoins des jeunes afin de définir un projet pour la jeunesse** de Cherbourg-en-Cotentin, et en mutualisant nos ressources, construire les services qui permettront d'aller vers les publics, de mieux les accompagner vers l'autonomie, l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne, et de développer la prévention. Un des leviers de ce chantier réside sans doute dans la refonte et la modernisation de notre communication en direction des jeunes. C'est aussi apporter de la complémentarité, de la cohérence, voire un partenariat entre les différents acteurs auprès des publics jeunes, au travers d'un projet global où chacun peut apporter ses ressources et spécificités.
- Dans le domaine de **l'accompagnement de la parentalité**, nous avons à coordonner les initiatives à l'échelle de la commune nouvelle. Il s'agira ainsi d'animer les rencontres entre les acteurs, de travailler sur le rôle et le maillage des points d'accueil, des personnes-ressources. L'enjeu, c'est que cette dimension fondamentale de l'éducation soit présente de manière concrète et transverse, soit au niveau des sites fréquentés par les parents, soit par leur lisibilité et leur accessibilité.
- En matière de **lien social**, il nous faut repenser le maillage, la vocation et la complémentarité de nos structures afin de favoriser l'échange, la rencontre et la proximité. Nos Centres Sociaux sont des espaces de solidarité et de participation citoyenne que nous voulons mieux coordonner afin de valoriser leurs démarches et les généraliser tout en respectant les particularités de terrain. Ils sont en effet des acteurs incontournables de la ville participative que nous voulons. Mais

# le PESL de Cherbourg-en-Cotentin

pour répondre aux attentes du plus grand nombre et favoriser la rencontre, nous devons sans doute penser de nouveaux lieux, moins institutionnalisés tout en prenant en compte les besoins des populations fragilisées dans les transports et l'accès aux droits notamment.

- **Si la ville n'est pas le premier pourvoyeur de droits, elle est le premier interlocuteur spontané pour les citoyens.** Nous devons donc travailler avec nos partenaires de la CAF, de la CPAM, du département ou encore de Pôle Emploi afin de simplifier les démarches des usagers et pallier aux effets de la dématérialisation pour certaines populations empêchées. Il nous faudra donc travailler sur un plan d'action visant à améliorer l'accès aux droits de manière à décloisonner les fonctions des points d'accueil et d'accompagner globalement les démarches c'est-à-dire, tendre vers la notion de guichet unique.
- **La ville solidaire et participative se construira aussi avec nos partenaires associatifs,** mais nous devons pour cela repenser les relations avec la collectivité. Elles doivent être plus simples et plus lisibles pour favoriser l'initiative associative. Nous souhaitons poursuivre notre accompagnement des associations, mais il doit désormais s'inscrire dans une échelle nouvelle et privilégier la coopération. Pour y parvenir avec les bénévoles, nous souhaitons créer un pôle de ressources pour les associations et animer des temps de rencontre afin de développer l'interconnaissance entre les acteurs associatifs.
- Cette nouvelle échelle de nos politiques publiques, c'est aussi **penser l'offre culturelle et sportive d'une ville de 85 000 habitants.** Une offre qui s'adresse à tous et qui va vers les publics, les enfants notamment. Mais aussi une offre coordonnée qui s'appuie sur des équipements adaptés parce

que le sport comme la culture sont des vecteurs d'éducation et de cohésion et de progrès social.

- Enfin, **les mobilités constituent un enjeu fort** de ce projet et pour le mettre en œuvre nous devons notamment travailler avec l'agglomération du Cotentin pour faire évoluer les dessertes en transport en commun en début et fin de journée, le week-end. Il nous faudra aussi améliorer les temps de trajet pour traverser la ville, les liaisons périurbaines, la continuité et l'attractivité des liaisons douces.

Vous l'avez compris, ce PESL est un outil stratégique pour la ville de demain telle que nous l'avons imaginée. Ses ramifications vont interroger la quasi-totalité de nos politiques publiques et au moyen d'une gouvernance adaptée, nous souhaitons associer l'ensemble de nos partenaires et les citoyens dans sa mise en œuvre. **Adaptée à nos objectifs communs, mais aussi aux réalités de chacune de nos communes déléguées, voire de nos quartiers.** Cela suppose, pour chacune des actions, que nous déterminions le territoire pertinent pour son portage et son pilotage.

Benoît ARRIVÉ  
Maire de  
Cherbourg-en-Cotentin

# La démarche de co-construction

## Les étapes de la démarche

2018



2019



Entre février 2018 et mai 2019, la démarche d'élaboration du PESL de Cherbourg-en-Cotentin a permis de recueillir et d'analyser près de **1 500 contributions** :

- **700 paroles d'habitants** interrogés dans l'espace public, sur les marchés et lors de manifestations.
- **800 contributions, notamment d'acteurs associatifs**, lors des 15 ateliers tenus sur chaque commune déléguée et lors du forum participatif du 18 mai.

Enfin, ce projet a été **validé par 150 acteurs** réunis lors du forum Cogitons Ensemble du 25 novembre 2019.

# Les champs d'investigation



Tout au long de son élaboration, le PESL a exploré les champs d'investigation qui participent directement aux politiques éducatives et sociales de la collectivité, mais aussi ceux qui y contribuent de manière indirecte comme les mobilités ou l'aménagement du territoire. Cette vision transversale des politiques publiques est au cœur de notre projet et se traduit notamment dans notre réflexion sur la gouvernance, la relation aux citoyens et l'organisation de la collectivité.

**Les actions présentées ci-après reprennent le code couleur ci-dessous afin d'identifier le champ de politique publique concerné.**



# Axes de travail



*Axe de travail n°1 :*

**Adapter les politiques publiques à  
l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin**

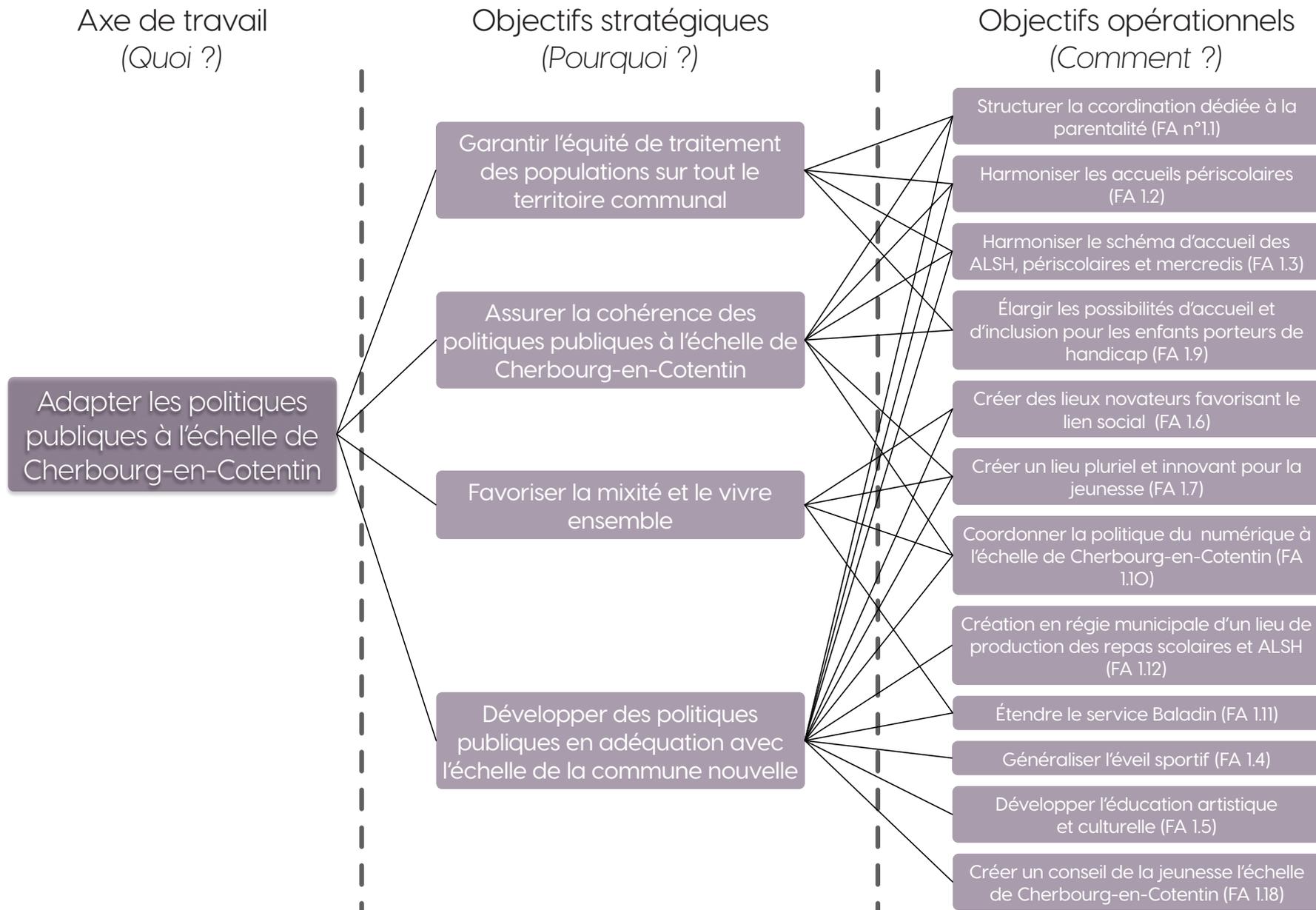
# Adapter les politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin

Depuis la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la ville s'est attachée à mettre en cohérence les politiques publiques nées de l'histoire de chacune des communes et à étendre certains services à l'ensemble du territoire.

Premier projet stratégique porté à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, le PESL a mis en évidence un besoin de cohérence et de coordination de nos politiques publiques :

- **Dans le domaine de la Petite-Enfance**, la ville dispose par exemple d'une offre d'accueil riche et nettement supérieure à la moyenne nationale. Pour autant, les types d'accueil proposés et leur portage sont parfois très différents selon la commune déléguée. Si certaines de ces spécificités répondent à un besoin particulier, d'autres pourraient être ouvertes à l'ensemble de la population quand elles répondent à un besoin partagé. C'est le cas par exemple du projet inclusif de la crèche « Camomille » à La Glacerie ou du Service d'Accueil Familial qui, étendu à l'ensemble du territoire, permettrait à toutes les familles d'accéder à ce mode d'accueil lorsqu'il est plus à même de répondre à leurs besoins. Par ailleurs, notre nouveau territoire administratif suppose une réponse globale où les besoins de chaque famille sont pris en compte de manière équitable. Pour ce faire, nous proposons de coordonner l'offre à l'échelle de la commune nouvelle et d'harmoniser les fonctionnements et procédures d'admission.

- La richesse de l'offre c'est aussi **un réseau d'acteurs portant de nombreuses initiatives en matière de soutien à la parentalité**. Pour les rendre plus cohérentes et plus lisibles, ces acteurs ont exprimé le besoin de coordonner ces actions et d'identifier un interlocuteur pour les familles.
- Cette échelle nouvelle, c'est l'opportunité de **penser l'accueil des enfants lors des temps extrascolaires de manière globale** afin de mailler le territoire. Avec des équipements portés par des acteurs associatifs cela suppose d'élaborer avec eux un nouveau mode de partenariat visant à aboutir à un schéma directeur pour mieux répondre aux besoins des populations.
- C'est aussi l'occasion de **mutualiser les expériences et les compétences en matière d'accueil, de loisirs et d'accompagnement des jeunes**. Avec eux et les acteurs locaux, nous voulons ainsi définir une politique jeunesse ambitieuse permettant de mieux couvrir le territoire et de coordonner les initiatives.
- Enfin, **nous souhaitons nous appuyer sur nos maisons de quartiers et espaces solidaires pour développer de nouveaux lieux novateurs maillant le territoire** : ces espaces de rencontres et de proximité ouverts à tous participeront au lien social et à l'animation de la vie locale.



## Nos Priorités :

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir l'équité de traitement des populations sur tout le territoire communal</li> <li>Assurer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>Développer des politiques publiques en adéquation avec l'échelle de la commune nouvelle</li> </ul>			 <span>Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse</span>  <span>Parentalité</span>
<p>Définition d'un schéma directeur de la Petite-Enfance et des ALSH ainsi qu'un nouveau mode de relation entre la collectivité et les acteurs associatifs</p>	<p>Petite-Enfance, Enfance (DCPP et directions concernées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les besoins d'accueil</li> <li>Meilleure prise en compte des besoins atypiques</li> <li>Garantir l'accueil extrascolaire à l'échelle de la commune nouvelle</li> <li>Meilleure lisibilité du partenariat associations / collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic partagé avec les acteurs associatifs et privés</li> <li>Extension du Service d'Accueil Familial à l'ensemble de CeC</li> <li>Définition d'une réponse coordonnée à l'échelle de CeC</li> <li>Coordination des secteurs d'inscription Petite-Enfance</li> <li>Mettre en cohérence et coordonner les types d'accueil et règlements des différentes structures, quel que soit le portage.</li> <li>Mise à plat des relations contractuelles avec les gestionnaires</li> </ul>
<p>Créer un service dédié pour coordonner les actions de soutien à la parentalité avec un point de contact unique pour les familles et un guide ressource pour les acteurs.</p>	<p>Parentalité (DCPP et directions concernées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure lisibilité des actions parentalité pour les acteurs et les familles</li> <li>Faciliter l'orientation des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un poste de coordination parentalité</li> <li>Recensement des acteurs, création d'un guide et animation de rencontres</li> </ul>

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<b>Objectifs stratégiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>Favoriser la mixité et le vivre ensemble</li> <li>Développer des politiques publiques en adéquation avec l'échelle de la commune nouvelle</li> </ul>			
Réaliser un diagnostic partagé permettant de définir la politique jeunesse à l'échelle de la commune nouvelle et d'étudier la pertinence d'un lieu novateur à destination des jeunes	Jeunesse (DCPP et directions concernées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les besoins des jeunes</li> <li>Définir une politique jeunesse cohérente à l'échelle de la commune nouvelle</li> <li>Définir la stratégie du « aller vers » et déterminer les moyens de sa mise en œuvre</li> </ul>	 Jeunesse <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic participatif impliquant l'ensemble des acteurs de la politique jeunesse</li> <li>Mise en cohérence et en complémentarité des politiques jeunesse</li> <li>Réorganisation des relais d'accueil permettant de préserver le contact et accompagner les demandes</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>Favoriser la mixité et le vivre ensemble</li> <li>Développer des politiques publiques en adéquation avec l'échelle de la commune nouvelle</li> </ul>			
Création de lieux novateurs, moins institutionnalisés pour favoriser le lien social et créer un maillage à l'échelle de la commune nouvelle	Lien social, vie des quartiers (DCPP et directions concernées)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mixité et le lien social</li> <li>Faciliter l'accès aux droits</li> <li>Mettre en réseau les acteurs du lien social</li> </ul>	 Lien social <ul style="list-style-type: none"> <li>État des lieux des initiatives de type « tiers lieux » à l'échelle nationale</li> <li>Définition d'un schéma à l'échelle de CeC</li> </ul>

## Mais aussi ...

### Des actions déjà en cours



Éducation

Dans le cadre de la réflexion sur l'école de demain, l'étude en cours devra permettre de définir un schéma directeur des équipements scolaires avec des pôles de stabilité sur le territoire.



Éducation

Création en régie d'un lieu de production des repas scolaires permettant une politique d'approvisionnement en circuits courts et une meilleure qualité alimentaire.



Petite-Enfance

Dans le cadre du schéma directeur Petite-Enfance, assurer la continuité des financements des EAJE CAF dans le cadre de leur reprise par les PEP.



Mobilités

La réflexion partagée autour des mobilités et du Bus Nouvelle Génération devra prendre en compte les besoins exprimés dans le cadre du PESL afin notamment :

- de faciliter les déplacements multimodaux et l'utilisation des liaisons douces,
- d'améliorer les dessertes et horaires de bus,
- d'étudier la cohérence des tarifs,
- de rendre les transports en commun plus attractifs.

et :

## Des actions à créer

 Petite-Enfance	Élargir la formation à la communication gestuelle.
 Petite-Enfance	Élaborer un projet de service Petite-Enfance et permettre l'émergence d'un projet éducatif commun aux structures.
 Enfance	Harmoniser les horaires des accueils périscolaires afin de mieux répondre aux besoins des familles sur l'ensemble de la commune.
 Sport	Généraliser l'éveil sportif.
 Handicap	À partir de l'expérience de la crèche de La Glacerie, élargir les possibilités d'accueil pour les enfants porteurs de handicap.
 Culture	Renforcer l'éveil culturel de la Petite-Enfance à l'âge adulte.
 Mobilités	Étendre le service Baladin à toute la commune nouvelle.
 Numérique	Coordonner la politique du numérique à l'échelle de la commune nouvelle.
 Gouvernance	Créer un Conseil Local de la Jeunesse à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin.

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Coordonner les actions parentalité en créant un service dédié.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coordination parentalité a-t-elle été intégrée dans la nouvelle organisation de la collectivité ?</li> <li>• La nouvelle organisation permet-elle de mieux cerner les raisons du non recours aux services par les familles ?</li> <li>• Les services sont-ils mieux repérés, plus lisibles ?</li> <li>• L'organisation des services permet-elle une meilleure réponse aux besoins des familles ?</li> <li>• L'organisation des services permet-elle une meilleure équité de traitement ?</li> </ul>
<p><b>Coordonner et harmoniser les politiques petite enfance , enfance et éducation en définissant un schéma directeur et un mode de relation avec les acteurs associatifs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modalités de relation avec les acteurs associatifs ont-elles évoluées ?</li> <li>• Existe-t-il des temps de rencontre et d'échange avec les partenaires associatifs ? Les instances sont-elles formalisées ?</li> <li>• Le schéma directeur permet-il de coordonner les politiques et actions ?</li> <li>• L'ensemble des temps de l'enfant sont-ils couverts par ce schéma (tranches d'âges, temps de la journée, de la semaine scolaire, périscolaire et extrascolaire) ?</li> <li>• Le maillage du territoire a-t-il évolué ?</li> <li>• Le recours aux services par les familles a-t-il évolué ?</li> <li>• Y-a-t-il une tarification réfléchie et concertée sur l'ensemble des temps de l'enfant ?</li> </ul>
<p><b>Assurer la continuité éducative des actions de la petite-enfance à l'âge adulte</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PESL et la nouvelle organisation de la collectivité ont-ils permis de développer les instances de coopération entre les acteurs de la petite-enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du lien social, etc. ?</li> <li>• La notion de parcours de la petite-enfance à l'âge adulte est-elle intégrée dans la construction des politiques publiques ?</li> <li>• Les actions intergénérationnelles sont-elles prises en compte, développées ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Créer des lieux novateurs favorisant le lien social et créer un maillage avec les lieux existants.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nouveaux lieux ont-ils été créés ?</li> <li>• En quoi sont-ils novateurs ?</li> <li>• Ont-ils fait évoluer les projets des autres lieux ?</li> <li>• S'inscrivent-ils dans un maillage territorial ?</li> <li>• Quels sont les liens et espaces de coopération entre les différents lieux ?</li> <li>• Quels impacts peut-on mesurer sur l'évolution du lien social ?</li> <li>• La mixité sociale est-elle différente dans les nouveaux lieux ? A-t-elle évolué dans les lieux existants ?</li> <li>• Ces lieux intègrent-ils des actions intergénérationnelles ? Quels sont leurs impacts ?</li> </ul>
<p><b>Constuire une politique jeunesse à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin, sur la base d'un diagnostic partagé.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PESL et la nouvelle organisation de la collectivité ont-ils permis de développer les instances de coopération entre les acteurs jeunesse ?</li> <li>• Les modalités de relation avec les acteurs associatifs ont-elles évolué ?</li> <li>• Le diagnostic partagé a-t-il permis d'identifier les besoins et de proposer des axes de travail ?</li> <li>• Un projet concerté a-t-il été formalisé en s'appuyant sur un diagnostic partagé ?</li> </ul>
<p><b>Mutualiser et refondre le service de restauration scolaire pour développer la qualité et l'éducation alimentaire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les équipements de production des repas ont-ils évolués ?</li> <li>• Quel est le mode de gestion des équipements et services ?</li> <li>• Le nombre de rationnaires a-t-il évolué ?</li> <li>• La quantité de produits achetés en production biologique ou en circuits courts a-t-elle évolué ?</li> <li>• La qualité alimentaire a-t-elle été développée ? Des outils ont-ils été créés pour la mesurer ?</li> <li>• Le gaspillage alimentaire a-t-il été résorbé ?</li> <li>• Des actions visant à développer l'éducation alimentaire ont-elles été mises en place ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Améliorer les mobilités à l'échelle de la commune nouvelle.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mobilités alternatives ont-elles été prises en compte dans la nouvelle organisation de la commune nouvelle et dans la construction des politiques publiques ?</li> <li>• De nouveaux aménagements ont-ils été créés ?</li> <li>• L'offre de transports en commun a-t-elle évolué ?</li> <li>• La politique de stationnement a-t-elle évolué ?</li> </ul>
<p><b>Rendre plus attractifs les transports en communs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La tarification a-t-elle évolué ? Est-elle plus attractive ?</li> <li>• Les plages horaires de desserte ont-elles évolué ? Si oui comment ?</li> <li>• Le maillage du territoire a-t-il progressé ?</li> <li>• Les horaires des différents modes de transports sont-ils coordonnés ?</li> <li>• Un système multimodal a-t-il été pensé et mis en œuvre ?</li> </ul>



*Axe de travail n°2 :*

**Adapter les services publics aux besoins  
et usages des habitants**

# Adapter les services publics aux besoins et usages des habitants

Si le territoire administratif a évolué, il en va de même des besoins et des modes de vie des habitants. Or, l'objet même du PESL est de croiser la commande publique avec le besoin social.

Tout au long du processus de concertation qui a permis de faire émerger ce projet, les participants ont **mis en évidence un besoin croissant de proximité**. Croissant parce que la dématérialisation et la fermeture de certaines antennes de proximité d'organismes nationaux ont profondément bouleversé la relation avec les citoyens.

Mais cette proximité n'est pas seulement géographique. Il s'agit également de construire des services publics en prise réelle avec les modes de vie des habitants.

Si ce besoin s'est fait entendre dans tout le pays avec le mouvement des « Gilets Jaunes », une réflexion sur la relation aux usagers semble d'autant plus nécessaire dans un contexte de création d'une commune nouvelle, sous-préfecture, mais ville la plus importante du département et située au bout de la presqu'île du Cotentin.

Enfin, si ce questionnement est porté à l'échelle de la commune nouvelle, il ne doit pas occulter les autres échelons administratifs :

- Comment l'évolution des communes déléguées au sein de Cherbourg-en-Cotentin permettra-t-elle de faire vivre un projet ancré dans une vision de proximité ?
- Comment la ville ; premier interlocuteur spontané des citoyens ; peut-elle assurer le relais avec les services de l'agglomération,

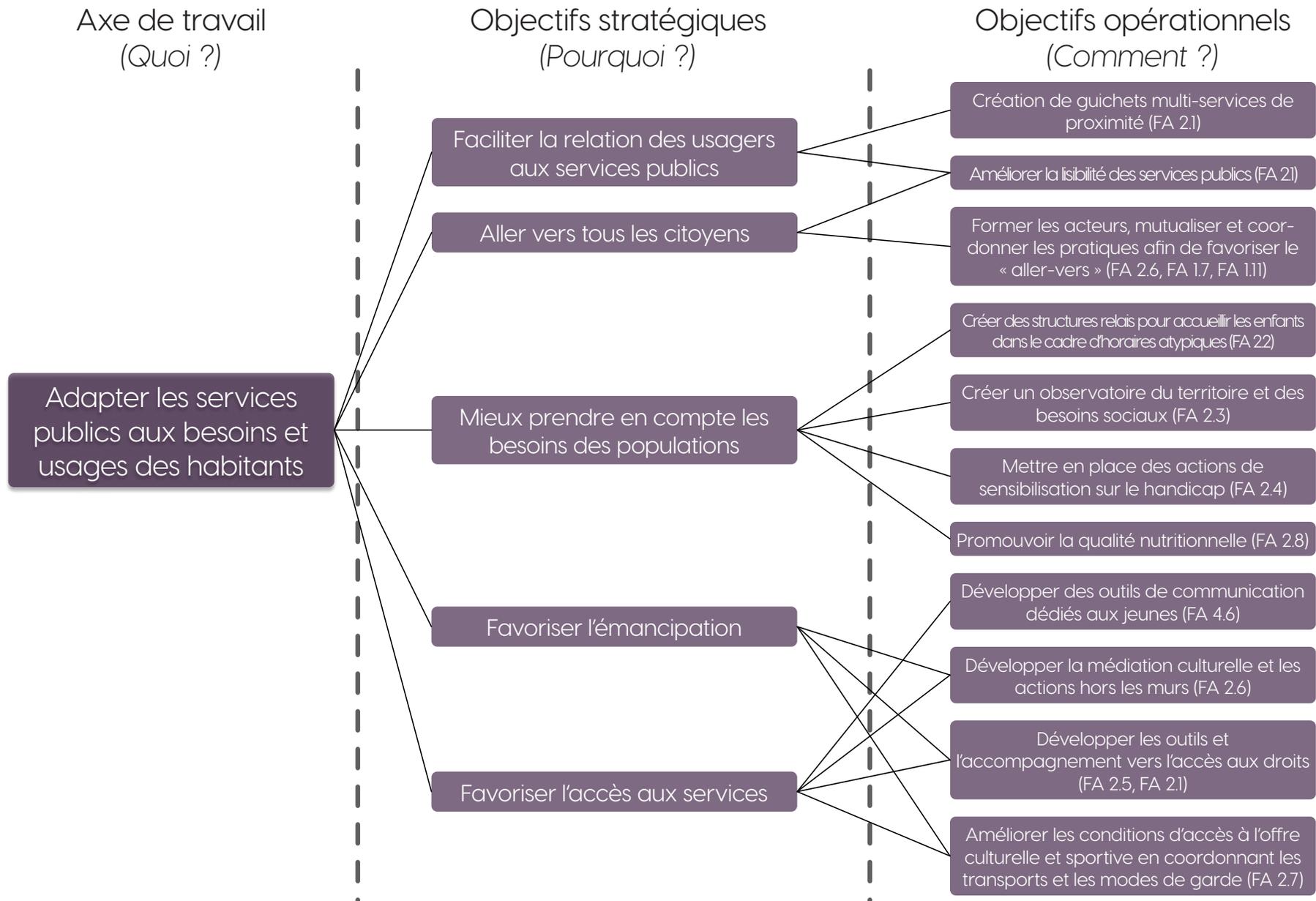
du département, de la région, de l'état et des institutions afin de garantir l'accès aux droits ?

Cela suppose de **repenser la relation aux usagers dans son ensemble** afin de favoriser des démarches innovantes de mutualisation et de s'attacher à aller vers les citoyens pour mieux prendre en compte leurs besoins.

**S'adapter aux modes de vie, c'est aussi prendre en compte les besoins atypiques ou émergents.** Dans un territoire dont le dynamisme économique repose notamment sur l'industrie, nous devons apporter des réponses aux familles dont les horaires de travail ne correspondent pas à ceux des modes d'accueil actuels. Pour y parvenir, nous devons innover et créer des dispositifs permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle, rythmes professionnels et rythmes des enfants.

**Si notre territoire a su innover, c'est par exemple dans le domaine du handicap** avec le projet inclusif de la crèche de la Glacière ou la charte handicap d'Équeurdreville-Hainneville. Avec la commune nouvelle, nous pourrions maintenant aller plus loin, notamment pour les enfants d'âge scolaire ou dans l'accessibilité de nos équipements et services.

**Enfin, parce que la culture est un facteur de lien social et d'émancipation, nous pensons qu'elle doit s'adresser à toutes et tous.** Pour ce faire, nous voulons à la fois qu'elle sorte des murs de nos équipements culturels, mais aussi que chacun se sente autorisé à en franchir les portes.



## Nos Priorités :

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la relation des usagers aux services publics</li> </ul>			 Accès aux droits  Gouvernance et relation aux citoyens
<p>Refonte de la relation avec les citoyens autour de guichets polyvalents maillant le territoire. En préalable, réalisation d'un diagnostic de l'accès aux droits avec les institutions partenaires</p>	<p>Relation aux usagers, gouvernance du PESL (DCPP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la proximité entre les usagers et les services publics</li> <li>Faciliter l'accès aux droits et le lien avec les services publics du quotidien en développant la notion de parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic accès aux droits</li> <li>Création de guichets polyvalents en lien avec les institutions partenaires</li> <li>Formation des personnels à l'accueil du public</li> </ul>
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aller vers tous les citoyens</li> </ul>			 Gouvernance et relation aux citoyens
<p>Harmoniser les pratiques d'accueil et favoriser le « aller-vers »</p>	<p>Relation aux usagers, gouvernance du PESL (DCPP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la proximité entre les usagers et les services publics</li> <li>Faciliter l'accès aux droits et le lien avec les services publics du quotidien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>État des lieux des pratiques d'accueil et des initiatives de « aller-vers »</li> <li>Définition d'un plan de formation pluriannuel s'appuyant entre autres sur la mutualisation des pratiques</li> </ul>

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre en compte les besoins particuliers</li> </ul>			 <p>Petite-Enfance, Enfance</p>
<p>Création de dispositif(s) relais pour accueillir les enfants dans le cadre d'horaires atypiques</p>	<p>Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse (DCPP et directions concernées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux modes d'accueil en horaires atypiques</li> <li>Meilleure lisibilité de l'offre d'accueil en horaires atypiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte des besoins atypiques au sein des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, des accueils péri et extrascolaires</li> <li>Renforcement et mesures d'accessibilité financière pour l'offre d'accueil en horaires atypiques</li> </ul>
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès aux services</li> </ul>			 <p>Culture</p>
<p>Développer les actions culturelles hors les murs et la médiation. Coordonner les transports en commun et les modes de garde</p>	<p>Culture (Direction culture)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire et à l'ensemble des publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des partenariats avec les acteurs socio-éducatifs</li> <li>Création des animations décentralisées en lien avec les équipements de quartier</li> </ul>

## Mais aussi...

### Des actions déjà en cours

 <i>Handicap</i>	Poursuite de la mise en accessibilité de l'ensemble du réseau de transports en commun.
 <i>Culture</i>	Des dispositifs permettent déjà d'accéder gratuitement aux manifestations culturelles pour les publics fragiles. Ils devront être simplifiés et coordonnés avec les structures relais et la médiation culturelle.
 <i>Communication</i>	Poursuivre le déploiement de la communication via les réseaux sociaux en lien avec la refonte de la relation aux usagers.

et :

## Des actions à créer



Éducation

Dans le cadre du Plan Municipal de Santé, développer l'hygiène préventive à l'école et l'éducation alimentaire. Renforcer la médecine scolaire.



Jeunesse

Définir et coordonner à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin une politique d'accompagnement des jeunes vers l'insertion.



Jeunesse

Pérenniser Urban Show et l'élargir vers la scène nationale.



Handicap

Développer les actions de sensibilisation sur le handicap dans les écoles et les structures éducatives  
En lien avec l'État, augmenter les possibilités d'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu scolaire, réduire les délais d'attentes et augmenter le nombre d'Auxiliaires de Vie Scolaire.  
Élaborer des projets éducatifs inclusifs dans les activités péri et extrascolaires.



Accès aux droits

Développer une plate forme d'information sur les droits et solutions ouvertes au handicap, la parentalité, l'accès aux droits, le plan municipal de santé, etc.



Culture

Créer et animer un réseau de « passeurs » (professionnels et bénévoles) pour l'accompagnement des citoyens vers la culture.



Gouvernance

Mettre en œuvre un observatoire des données et besoins sociaux reposant tant sur les données statistiques que sur des modes participatifs.

## Des actions à créer



Communication

Création de guides thématiques, notamment :

- Associations,
- Petite-Enfance,
- Parentalité,
- Handicap,
- Santé (en lien avec le Plan Municipal de Santé)
- etc.

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Améliorer l'accueil et l'orientation des citoyens en créant des guichets polyvalents maillant le territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de guichets polyvalents ont été créés ?</li> <li>• Permettent-ils un véritable maillage du territoire ?</li> <li>• Ont-ils permis de renforcer les liens avec les institutions pourvoyeuses de droits ?</li> <li>• Ont-ils permis d'améliorer l'accès aux droits ?</li> <li>• Ont-ils permis de mieux connaître les phénomènes de non-recours ?</li> <li>• Ont-ils permis de simplifier le parcours administratif des citoyens ?</li> <li>• Cela a-t-il permis d'améliorer l'accueil, la détection et l'orientation ?</li> <li>• La fréquentation des accueils a-t-elle augmenté ?</li> <li>• La réponse aux usagers a-t-elle évolué (sur le plan quantitatif comme qualitatif) ?</li> <li>• Les agents d'accueil ont-ils une meilleure appréhension des politiques publiques pour répondre aux questions des usagers ?</li> </ul>
<p><b>Améliorer la lisibilité des services publics.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les guichets d'accueil polyvalents sont-ils en mesure de renseigner et d'orienter les habitants sur l'ensemble des services publics de la ville, des autres collectivités et institutions ?</li> <li>• Les services publics sont-ils physiquement repérables, repérés ?</li> <li>• Les outils de communication permettent-ils d'identifier les interlocuteurs et les missions des services ?</li> </ul>
<p><b>Poursuivre l'harmonisation des services publics.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il encore des politiques publiques non harmonisées entre les communes déléguées ?</li> <li>• La nouvelle organisation de la collectivité a-t-elle permis d'harmoniser les politiques portées en transversalité par plusieurs pôles ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Former les acteurs, mutualiser et coordonner les pratiques afin de favoriser le aller-vers.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs concernés ont-ils été recensés ?</li> <li>• Des sessions de formations ont-elles été organisées ?</li> <li>• Ont-elles été ouvertes aux partenaires associatifs ?</li> <li>• Combien y-a-il eu de participants ?</li> <li>• Ont-elles permis de développer les démarches de «aller-vers» ?</li> </ul>
<p><b>Développer les solutions d'accueil atypiques en créant des dispositifs relais.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les solutions d'accueil en horaires atypiques sont-elles identifiées ?</li> <li>• Sont-elles communiquées ?</li> <li>• Couvrent-elles l'ensemble des besoins, l'ensemble des publics ?</li> <li>• La demande en horaires atypiques est-elle recensée ?</li> <li>• Évolue-t-elle ?</li> </ul>
<p><b>Mettre en place des outils d'évaluation de l'évaluation du besoin social.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'observatoire permet-il de recenser, de géolocaliser et d'analyser les besoins sociaux exprimés ?</li> <li>• Les outils d'évaluation sont-ils pertinents, partagés, appropriés par les services et acteurs locaux ?</li> <li>• Les instances participatives peuvent-elles s'appuyer sur les outils d'évaluation ?</li> <li>• La mutualisation des outils d'évaluation a-t-elle contribué à une culture partagée de l'évaluation ?</li> </ul>
<p><b>Garantir la prise en compte du handicap par les services publics.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des services sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap ?</li> <li>• L'inclusion est-elle prise en compte dans les projets des services ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<b>Accompagner les jeunes vers l'insertion.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dispositifs mis en place ont-ils contribué à favoriser l'insertion des jeunes ?</li> <li>• Quelle est l'évolution du nombre de jeunes non insérés (indicateur INSEE NEET) ?</li> <li>• Quels sont les dispositifs d'accompagnement des jeunes vers l'insertion ?</li> <li>• Combien de jeunes sont rentrés dans un parcours d'insertion, combien en sont sortis ? Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?</li> </ul>
<b>Diffuser la communication de façon plus ludique et plus accessible.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de communication ont-ils permis de toucher de nouveaux publics ?</li> <li>• Les différents canaux de communication sont-ils interconnectés ?</li> <li>• Des outils de communication adaptés aux publics jeunes ont-ils été développés ?</li> </ul>
<b>Renforcer l'accompagnement des citoyens vers la culture en développant la médiation et les actions hors les murs.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions développées ont-elles permis de toucher de nouveaux publics ?</li> <li>• Les publics éloignés sont-ils davantage présents dans les équipements et manifestations culturelles ?</li> <li>• Les équipes ont-elles été formées aux démarches d'aller-vers et aux actions hors les murs ?</li> </ul>
<b>Être vigilant aux publics fragiles.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inclusion est-elle prise en compte dans les projets des services ?</li> <li>• Les raisons du non-recours aux droits et services sont-elles identifiées ?</li> <li>• Des actions sont-elles mises en place pour le résorber ?</li> </ul>
<b>Améliorer les conditions d'accès à l'offre culturelle et sportive en coordonnant les transports et les modes de garde.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réflexion sur les modes de garde sur des temps décalés a-t-elle été réalisée ?</li> <li>• Les transports ont-ils été adaptés ?</li> <li>• Les offres culturelles et/ou sportives ont-elles touché de nouveaux publics ?</li> </ul>



*Axe de travail n°3 :*

**Promouvoir la participation et  
l'engagement des citoyens**

# Promouvoir la participation et l'engagement des citoyens

Le meilleur moyen de mieux prendre en compte les besoins des citoyens est sans doute de les associer dans la conception et l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit là aussi d'un changement d'approche impliquant le croisement de la démocratie représentative qui prévaut dans nos institutions, avec des formes de démocratie participative s'appuyant sur les acteurs sociaux.

**Une telle démarche doit permettre d'associer des groupes de citoyens dans la construction de la ville de demain**, du diagnostic à l'élaboration des projets et à leur évaluation.

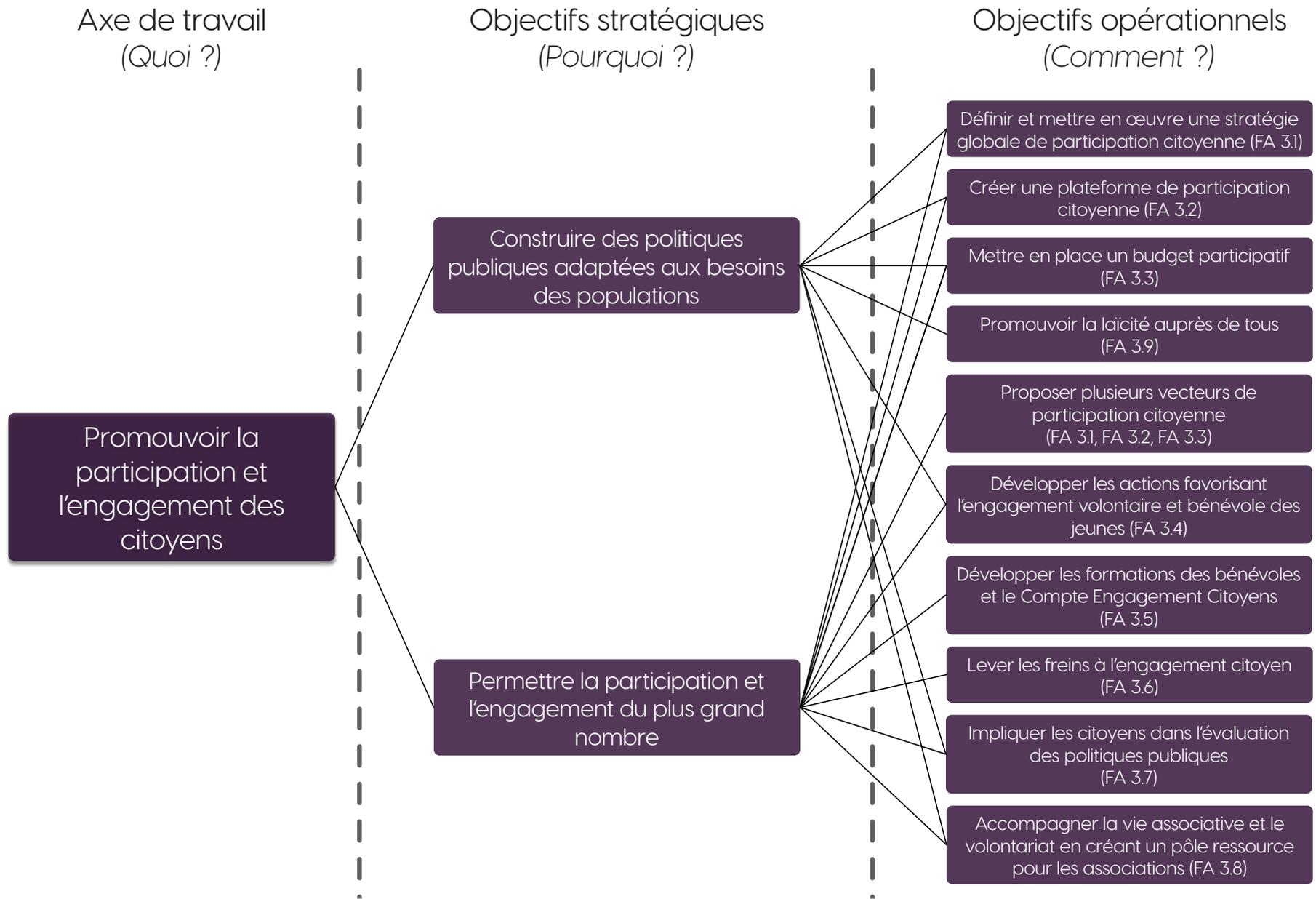
Ici le processus est aussi important que son résultat, car **il s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire en formant les habitants dans leur rôle de citoyens.**

Il ne peut donc se limiter dans le périmètre des politiques publiques municipales et **la ville se doit donc de poursuivre et d'adapter son soutien aux différentes formes d'engagement** qu'elles soient associatives ou volontaires, qu'elles reposent sur des conseils de quartier ou des initiatives de jeunes.

Pour atteindre ces objectifs, nous souhaitons mutualiser nos différentes instances de concertation en les intégrant dans **un schéma de gouvernance global du PESL** où chaque composante de la vie locale serait représentée.

Mais nous souhaitons également **aller plus loin, en donnant un réel pouvoir d'agir à chaque habitant de Cherbourg-en-Cotentin.** Pour ce faire, nous voulons créer une **plateforme numérique de participation** où chacun pourra formuler des propositions d'actions ou de projets collectifs, suivre et contribuer aux projets en cours. Pour donner les moyens à ces projets de voir le jour, **nous envisageons de créer un budget participatif.**

Parce que l'engagement passe aussi par notre tissu associatif, nous souhaitons répondre aux besoins exprimés par les bénévoles dans les rencontres du PESL. Ainsi, en mutualisant les moyens des communes déléguées, **nous mettrons en place une offre d'accompagnement des associations afin de faciliter la relation avec la collectivité ou les autres institutions.**



## Nos Priorités :

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés	
<b>Objectifs stratégiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Construire des politiques publiques adaptées aux besoins des populations</li> <li>· Permettre la participation du plus grand nombre</li> </ul>			 <p>Gouvernance et relation aux citoyens</p>	
Définition d'un schéma de gouvernance garantissant l'implication des citoyens, la proximité et la transversalité	Gouvernance du PESL (DCPP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Implication des usagers dans la construction et l'évaluation des politiques publiques</li> <li>· Meilleure coordination des acteurs du PESL</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· Une organisation interne qui favorise la transversalité</li> <li>· Harmonisation des instances de concertation et mutualisation dans le cadre du PESL</li> <li>· Création d'un collège d'habitants au sein du Comité de Pilotage</li> <li>· Généralisation des instances de participation des usagers dans les structures socio-éducatives</li> <li>· Formation des personnels et citoyens</li> <li>· Développement des actions pour aller vers les citoyens (ex : Porteurs de Paroles)</li> <li>· Pérennisation du forum participatif</li> </ul>
Mise en place d'une plateforme participative	Gouvernance du PESL, Participation citoyenne (DCPP / DSI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Implication des usagers dans la construction et l'évaluation des politiques publiques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>· État des lieux des solutions existantes</li> <li>· Mise en place et animation de la plateforme numérique</li> <li>· Communication sur la mise en place de la plateforme</li> </ul>
Création d'un budget participatif	Gouvernance du PESL Participation citoyenne (DCPP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Implication des usagers dans la construction et l'évaluation des politiques publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Plateforme participative</li> <li>· Définition de l'enveloppe budgétaire</li> </ul>	

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Permettre la participation et l'engagement du plus grand nombre</li> </ul>			 <p>Lien social et vie associative</p>
<p>Création d'un pôle ressource pour les associations en partenariat avec les acteurs locaux</p>	<p>Vie associative (Direction de la vie associative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Faciliter la relation entre la collectivité et les associations</li> <li>· Interconnaissance des associations de Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>· Favoriser l'engagement associatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mutualisation et coordination des services municipaux dédiés aux associations</li> <li>· Création d'un point de contact unique articulé avec un maillage territorial</li> <li>· Mise en place d'un portail pour l'appel au bénévolat</li> <li>· Accompagnement à la création de groupement(s) d'employeurs</li> <li>· Développement de la formation des bénévoles</li> </ul>

## Mais aussi...

### Des actions déjà en cours

- |  |   |
|--|---|
|  Jeunesse                       | Dans le cadre de Cité Jeunes, développer les actions favorisant l'engagement volontaire ou bénévole des jeunes. |
|  Jeunesse                       | Conforter l'aide à l'obtention du BAFA.   |
|  Lien social et vie associative | Valoriser le Compte Engagement Citoyen.   |
|  Lien social et vie associative | En lien avec l'Analyse des Besoins Sociaux, organisation de journées citoyennes intergénérationnelles.          |

et :

## Des actions à créer



Jeunesse

Dans le cadre de la définition de la politique jeunesse de la commune nouvelle, impliquer les jeunes dans la définition des nouveaux lieux, services, équipements ou projet stratégiques.



Communication

S'appuyer sur les différents forums associatifs pour communiquer sur le PESL.



Gouvernance  
et relation aux  
citoyens

Lever les freins à l'engagement citoyens en coordonnant les transports et les modes de garde notamment.



Gouvernance  
et relation aux  
citoyens

Création d'un Conseil de la Jeunesse à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin.

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Concevoir une gouvernance partagée sur les différentes politiques publiques par thématique d'une part et plus globalement au niveau du PESL.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un schéma de gouvernance a-t-il été écrit et a-t-il été validé par le Conseil Municipal ?</li> <li>• Les instances de gouvernance se sont-elles réunies ? Quelle est la participation ? En interne ? Des institutions ? Des associations ? Des habitants ?</li> <li>• Ces instances permettent-elles de piloter le projet de façon efficiente ?</li> </ul>
<p><b>Impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques en créant une plateforme et un budget participatif.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances de gouvernance permettent-elles aux citoyens de participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques ?</li> <li>• Une plateforme numérique de participation citoyenne a-t-elle été créée ?</li> <li>• Le budget participatif a-t-il été mis en place ?</li> <li>• Ces outils sont-ils investis par les citoyens ?</li> <li>• Permettent-ils de toucher de nouveaux publics ?</li> <li>• Ont-ils permis de mettre en place de nouveaux projets ?</li> <li>• Ont-ils permis aux citoyens de s'investir davantage dans les projets de la collectivité ?</li> </ul>
<p><b>Harmoniser les instances de concertation à l'échelle de Cherbourg en Cotentin en s'appuyant sur l'existant.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances de concertation existantes ont-elles été recensées ?</li> <li>• Ont-elles été étendues et / ou harmonisées ?</li> <li>• Sont-elles efficientes ? Y-a-t-il des redondances ?</li> </ul>
<p><b>Permettre l'engagement citoyen des jeunes sur les choix concernant la vie collective et la cité en créant un conseil de la jeunesse de Cherbourg-en-Cotentin et en favorisant leur implication dans les projets stratégiques du territoire.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un conseil de la jeunesse à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin a-t-il été créé ?</li> <li>• Ce conseil favorise-t-il l'implication des jeunes dans les projets ?</li> <li>• Les jeunes impliqués sont-ils représentatif du territoire ?</li> <li>• Quelle ont été la fréquence et la participation de ces instances ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Proposer plusieurs vecteurs de participation citoyenne.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de participation mis en place ont-ils permis de toucher de nouveaux publics ?</li> <li>• Les outils de participation mis en place sont-ils interconnectés ?</li> <li>• Les outils de participation s'inscrivent-ils dans une stratégie globale de la participation citoyenne ?</li> <li>• Les outils et instances de participation ont-ils permis d'améliorer la lisibilité de la participation citoyenne ?</li> </ul>
<p><b>Accompagner la vie associative et le volontariat en créant un pôle ressource pour les associations.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pôle ressources a-t-il été créé ?</li> <li>• Existente-t-il une veille sur les besoins et attentes des associations ?</li> <li>• Les moyens déployés permettent-ils de répondre aux besoins et attentes exprimés ?</li> <li>• Quelle est l'évolution du bénévolat et du volontariat ?</li> <li>• Quelle est l'évolution du nombre d'associations sur le territoire ?</li> </ul>



*Axe de travail n°4 :*

**Coordonner les acteurs du PESL pour  
mieux servir les habitants**

# Coordonner les acteurs du PESL pour mieux servir les habitants

Aujourd'hui le PESL a pour ambition de répondre à un besoin de coordination de l'ensemble des acteurs à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin.

La coordination et les projets transverses ne sont pas absents du territoire, mais ils se vivent encore souvent à l'échelle des communes déléguées, voire des quartiers. Ici, le premier besoin exprimé par les acteurs, c'est la connaissance mutuelle. Il est d'ailleurs commun à tous les champs d'action de la collectivité.

Pilote du PESL, la ville devra donc s'attacher à animer ce projet autour de partenariats forts permettant aux acteurs de mieux se connaître afin d'harmoniser les pratiques et de mutualiser les moyens lorsque c'est pertinent.

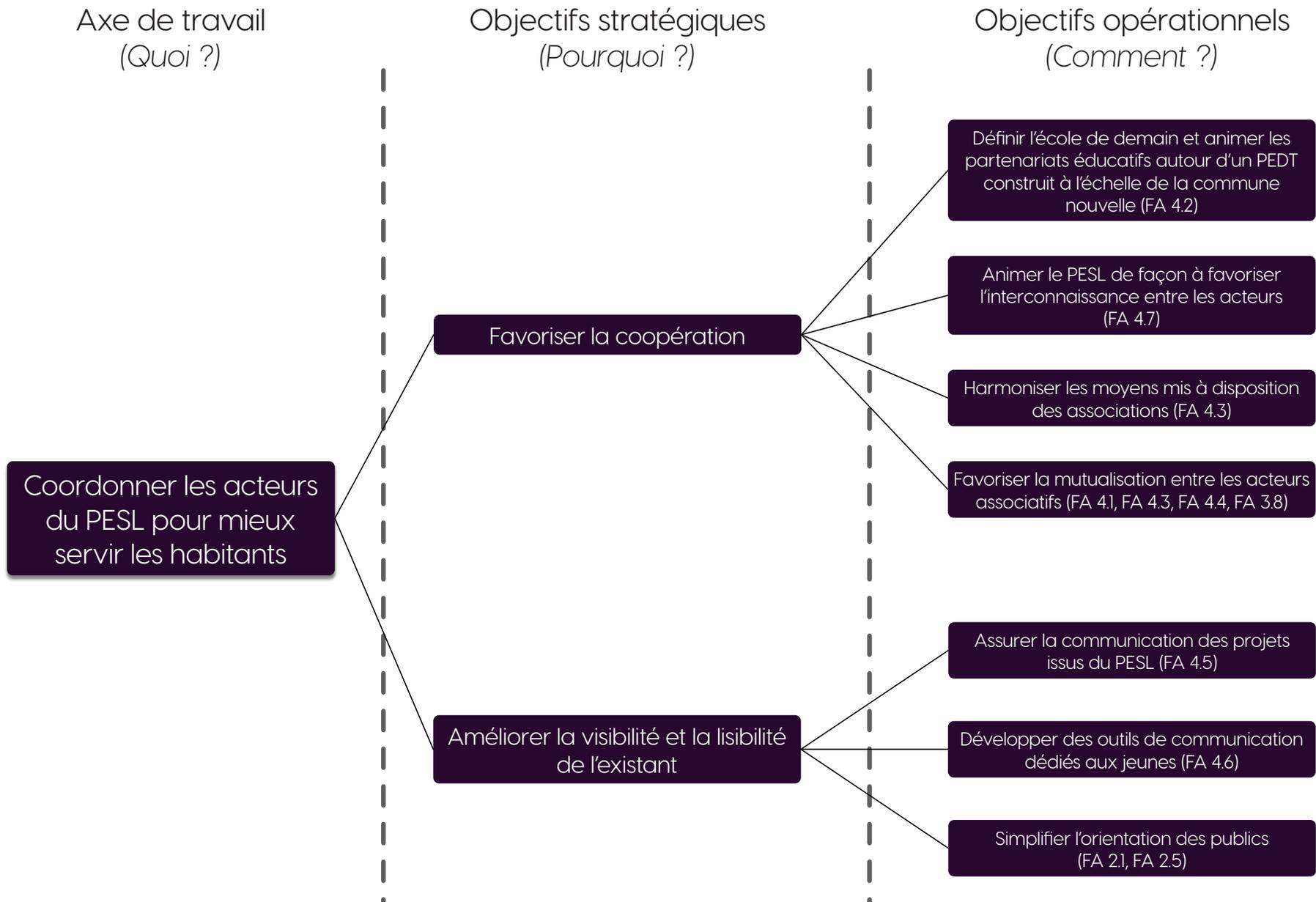
Dans le domaine de l'éducation, nous souhaitons par exemple **construire un Projet Éducatif de Territoire commun**. Cosigné avec la CAF et l'Éducation Nationale, il devra permettre de renforcer

la cohérence des temps de l'enfant et de définir les contours de l'école de demain sur notre territoire.

Pour les usagers, qui eux aussi changent peu à peu d'échelle, il s'agit de **gagner en lisibilité afin de mieux s'orienter** dans l'offre publique et associative de Cherbourg-en-Cotentin.

**C'est particulièrement nécessaire en direction de la jeunesse, pour laquelle nos modes de communication sont sans doute trop morcelés et mal adaptés à leur public.** Ainsi, avec les acteurs associatifs et institutionnels, nous souhaitons développer des outils et contenus communs afin de permettre aux jeunes de mieux profiter des richesses du territoire.

Avec nos associations, **nous souhaitons accentuer le travail partenarial**. Très rapidement, nous engagerons donc un processus de concertation afin d'harmoniser les moyens mis à disposition par les communes déléguées et de construire un nouveau partenariat à l'échelle de la commune nouvelle.



## Nos Priorités :

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la coopération</li> </ul>			 <p>Enfance &amp; Éducation</p>
<p>Construire un PEDT à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin afin de définir l'école de demain et d'animer les partenariats éducatifs</p>	<p>Enfance et éducation (Direction Enfance - Éducation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les partenariats autour des temps de l'enfant</li> <li>Améliorer la cohérence éducative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une démarche concertée pour l'élaboration du PEDT</li> <li>Réflexion partagée autour des temps et rythmes de l'enfant</li> <li>Formalisation de temps de coordination entre les acteurs éducatifs et des instances de gouvernance</li> <li>Adaptation des locaux</li> </ul>
<p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'existant</li> </ul>			 <p>Jeunesse</p>  <p>Communication</p>
<p>Développer les outils de communication dédiés aux jeunes</p>	<p>Jeunesse (Directions Jeunesse et Communication)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la lisibilité des actions en direction des jeunes</li> <li>Impliquer les jeunes dans la diffusion des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'outils de communication dédiés au public jeune (Réseaux sociaux, application, etc.)</li> <li>Coordination des outils de communication avec les acteurs de la jeunesse</li> </ul>

Projets stratégiques	Champs de politiques publiques et pilotage	Effets attendus	Moyens mobilisés
<b>Objectifs stratégiques :</b> · Favoriser la coopération			 Lien social et vie associative
Créer des lieux partagés entre les associations	Vie associative et lien social (Direction de la vie associative)	· Meilleure interconnaissance des acteurs associatifs · Développement de projets communs entre associations	· Création d'espaces mutualisés entre associations · Mise à disposition de moyens mutualisés (reprographie, bureautique, accès internet, etc.) · Mise en place d'une gouvernance partagée entre la ville et les associations
Harmoniser les moyens mis à disposition des associations	Vie associative (DCPP et Direction de la vie associative)	· Équité de traitement entre les associations · Meilleur accompagnement des projets associatifs à l'échelle de la commune nouvelle	· État des lieux des moyens mis à disposition des associations · Définition de critères communs pour l'aide aux acteurs associatifs

## Mais aussi...

### Des actions déjà en cours



Communication

Poursuivre la publication de cartes interactives par thématique pour faciliter le repérage des services publics.

et :

## Des actions à créer



Jeunesse

En lien avec la définition de la politique jeunesse de la commune nouvelle, améliorer la coordination des acteurs de l'accompagnement des jeunes.



Lien social et  
vie associative

Mettre en place une bourse au matériel entre associations.



Gouvernance

En lien avec le schéma de gouvernance du PESL, créer des instances de la vie éducative et de la vie associative à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin et qui se déclinent en proximité.



Gouvernance  
et relation aux  
citoyens

En lien avec la refonte de la relation aux usagers, mettre en place un numéro unique pour les services publics.

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<p><b>Définir l'école de demain et définir les partenariats éducatifs autour d'un PEDT construit à l'échelle de la commune nouvelle.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A-t-on défini l'école de demain en matière de locaux, méthodes et moyens pédagogiques et carte scolaire ?</li> <li>• Cette définition est-elle issue d'un travail participatif ou collectif ?</li> <li>• La définition de l'école de demain est-elle intégrée dans le PEDT ?</li> <li>• Un PEDT à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin a-t-il vu le jour ?</li> <li>• Quels sont les acteurs qui ont participé à son élaboration ?</li> <li>• Le PEDT et le PESL sont-ils cohérents ?</li> </ul>
<p><b>Animer l'interconnaissance entre les acteurs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les instances et outils mises en place pour favoriser l'interconnaissance ?</li> <li>• En interne comme en externe, a-t-on amélioré l'interconnaissance des missions et rôles de chacun ?</li> </ul>
<p><b>Harmoniser les pratiques et les moyens entre les acteurs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des instances d'échange de pratiques ont-elles été mises en place ?</li> <li>• Les moyens par service ont-ils été harmonisés et sont-ils cohérents avec les besoins du territoire ?</li> <li>• Les moyens en direction des associations ont-ils été harmonisés ? Les associations ont-elles été associées à la démarche ?</li> </ul>
<p><b>Favoriser la mutualisation entre les acteurs associatifs.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs associatifs ont-ils été recensés ?</li> <li>• Des outils de mutualisation ont-ils été mis en place ?</li> <li>• Sont-ils animés et utilisés ?</li> <li>• La mutualisation entre associations s'est-elle développée ?</li> </ul>
<p><b>Améliorer la communication entre les acteurs et en directions des publics.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des outils de communication entre acteurs ont-ils été développés ? Sont-ils utilisés ?</li> <li>• Les outils de communication ont-ils permis de toucher de nouveaux publics ?</li> <li>• Les différents canaux de communication sont-ils interconnectés ?</li> <li>• Des outils de communication adaptés aux différents publics ont-ils été développés ?</li> </ul>

Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
<b>Développer des outils de communication adaptés aux jeunes.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des outils de communication adaptés aux publics jeunes ont-ils été développés ?</li><li>• Ont-ils permis de toucher de nouveaux publics ?</li><li>• Ont-ils eu des impacts sur la participation des jeunes aux actions de la ville ? Sur la fréquentation des services ?</li></ul>



# Instances de gouvernance

Le PESL est un projet transversal, c'est son essence même. Pour traduire cette vocation et s'assurer de sa bonne mise en œuvre, la gouvernance doit également être **transverse et plurielle** et ainsi regrouper l'ensemble des parties prenantes. L'exécutif, au titre de la démocratie représentative, réalise les choix stratégiques et politiques de la collectivité, en collaboration avec les institutions partenaires du PESL, les associations du territoire et ses habitants. La gouvernance doit donc comprendre l'ensemble de ces acteurs.

## 1. Une gouvernance politique qui oriente

La gouvernance politique tout d'abord, nécessite l'organisation et la mise à l'agenda de temps de rencontre pendant lesquels les élus seront informés de l'avancée des travaux des différents projets, des attentes de la population recensées grâce à des outils participatifs, des évolutions institutionnelles ainsi que des résultats de l'évaluation des politiques publiques et leurs éventuelles adaptations. Ces **temps de débat et d'orientation stratégique et politique** reposeront sur une information précise, claire et partagée. Cette information sera réalisée par le service PESL à l'intention des élus sur la base des travaux des comités thématiques, de l'observatoire municipal, des temps de coordination avec les référents PESL, des différents outils de participation citoyenne et des rencontres avec les institutions. L'exécutif pourra alors s'informer en détail de chaque dossier et transmettre les orientations relatives aux politiques publiques.

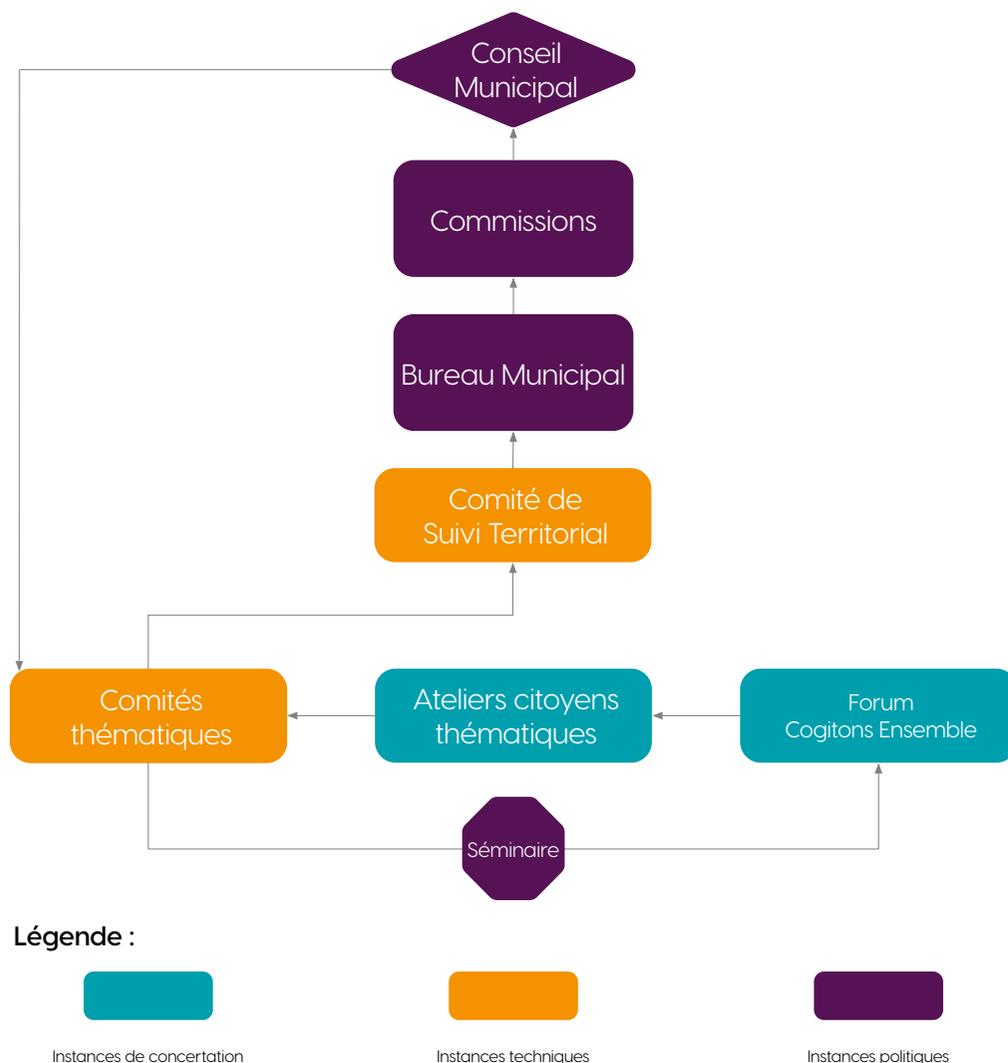
## 2. Un comité de suivi territorial qui partage, informe, co-construit

Outil de transversalité et de dialogue interne, mais aussi externe, la gouvernance du PESL s'appuiera également sur un comité de

suivi territorial avec les institutions. La Caisse d'Allocations Familiales, le Département de la Manche, l'Éducation Nationale, la Mutualité Sociale Agricole et les services de l'État sont les partenaires du Projet Éducatif Social Local de Cherbourg-en-Cotentin, à ce titre et pour construire un projet global et pertinent pour la population, il est indispensable de les associer à la gouvernance du PESL. Ce comité aura vocation à **partager l'actualité et les projets de chaque partenaire, partager l'information concernant les usagers et bénéficiaires**, puis en fonction des besoins repérés, d'impulser des projets pour mieux répondre aux besoins des habitants.

## 3. Les habitants : des acteurs à part entière grâce à différents dispositifs

Enfin comme pensé et affirmé depuis le début du projet, la gouvernance du PESL inclura les habitants de Cherbourg-en-Cotentin. Les habitants pourront débattre des projets effectués, en cours ou à réaliser lors d'un **forum annuel** type Cogitons Ensemble. Leur participation à la gouvernance s'effectuera également lors des **ateliers citoyens** dans lesquels ils pourront monter des projets issus des **conseils de quartiers** ou non. Ces temps de débat et de construction de projet relatifs à des thématiques précises et définies au préalable associeront les institutions et les fonctionnaires référents.



## • Les instances de concertation :

Elles visent à associer la population et les acteurs locaux dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation du PESL. Elles s'organisent autour de deux formats :

### • Les forums Cogitons Ensemble

Ils sont organisés une fois par an et ouverts largement aux acteurs locaux :

- Les habitants qui pourront y participer sur simple inscription.
- Les représentants des conseils de quartier.
- Les acteurs associatifs, culturels ou sportifs.
- Les partenaires institutionnels.
- Les techniciens municipaux.
- Les élus.

Chaque année, les participants seront amenés à évaluer l'avancée du projet et à proposer des axes d'amélioration ou des mesures correctrices. À l'issue de chaque forum, l'équipe PESL (chargés de projet + référents) rédige donc un rapport d'évaluation en reprenant les conclusions.

Lors des forums, des habitants pourront se porter candidats pour devenir animateurs d'un atelier citoyen.

Les travaux du forum et les candidatures d'habitants pour animer un atelier pourront être relayés sur la plateforme participative afin de permettre à tous les citoyens d'en suivre les travaux et de participer à la désignation des animateurs.

- **Les ateliers citoyens thématiques**

Ils sont le pendant participatif des comités thématiques et sont donc organisés autour de chaque thématique du PESL. Ils doivent être des espaces de recueil et d'analyse des besoins de la population et seront animés conjointement par l'équipe PESL et les animateurs désignés lors du forum. Ils pourront formuler des propositions ou soumettre des pistes de réflexion aux comités thématiques.

Les représentants désignés par les conseils de quartiers, les acteurs associatifs ou les membres d'autres formes d'organisations citoyennes<sup>1</sup> peuvent y participer de droit, mais ils sont aussi ouverts à tout citoyen qui souhaite participer, même ponctuellement à la réflexion.

Ils se réunissent a minima, une fois par trimestre et pourront organiser des actions en direction des habitants afin de recueillir les besoins et attentes exprimées.

- **Les instances techniques :**

Elles doivent permettre de piloter la mise en œuvre et l'évaluation du PESL.

- **Les comités thématiques**

Ils s'organisent autour de chaque thématique du PESL et se réunissent une fois par trimestre. Ils sont composés des techniciens et référents PESL en charge de la thématique concernée. Lorsque des politiques publiques sont portées par des acteurs associatifs, ils sont associés aux comités thématiques. La composition de chaque comité technique sera soumise à validation du Comité de Direction Générale.

Ils assurent la traduction opérationnelle des orientations validées par le Conseil Municipal et sont chargés de préparer les travaux du forum Cogitons Ensemble en produisant les éléments nécessaires à l'évaluation du projet. Au fil du projet, ils assurent le lien avec les groupes de travail constitués pour la mise en œuvre de chaque fiche action et l'analyse des propositions issues des ateliers citoyens. Ces dernières sont ensuite soumises au vote lors du prochain forum Cogitons Ensemble.

---

<sup>1</sup> Conseil de crèche, Conseil Municipal des Enfants, des Jeunes, Conseil de la vie sociale, de la vie éducative, de la vie associative, etc.

- **Le comité de suivi territorial**

Il se réunit deux fois par an sur invitation de la ville. Il est composé du maire et du maire adjoint en charge du PESL, des représentants des institutions partenaires, du DGA du PoIPC, du Directeur PESL, Participation Citoyenne & Vie Associative.

Il vise à assurer le lien avec les partenaires institutionnels qui pourront y prendre connaissance du rapport annuel sur l'évaluation du projet et des axes d'améliorations proposés. L'avis du comité de suivi territorial sera annexé à leur présentation en bureau municipal, puis en conseil municipal.

- **Les instances politiques :**

Elles constituent les espaces de débat et de validation politiques du processus PESL.

- **Le séminaire PESL**

Il est réuni une fois par an, en amont du forum Cogitons Ensemble afin de prendre connaissance de l'avancée du projet et des éléments d'évaluation qui seront soumis aux participants. Il constitue également un espace de débat politique pour préparer le forum.

- **Le bureau municipal**

C'est l'instance de débat politique et de préparation des décisions soumises au conseil municipal. Une fois tous les deux mois, un point d'étape sur le PESL y est présenté.

- **Les commissions municipales**

Elles constituent des espaces d'information de débats préparatoires au Conseil Municipal.

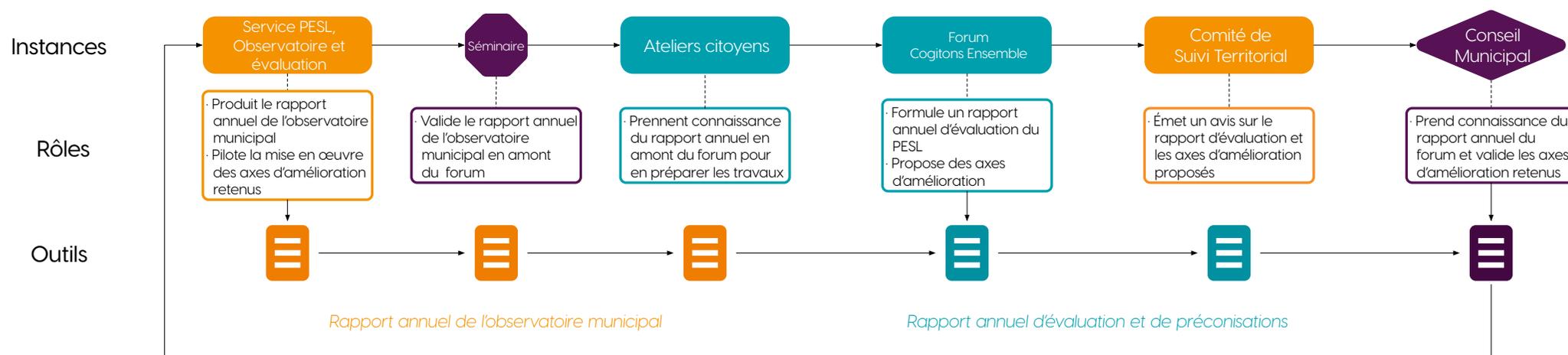
- **Le conseil municipal**

C'est l'instance de validation politique : une fois par an, il prend connaissance du rapport d'évaluation et des propositions issus du forum, ainsi que de l'avis du comité de suivi territorial. Le cas échéant, il valide les propositions d'amendement du projet.



# Outils d'évaluation

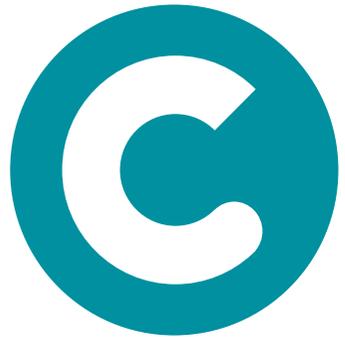
Au-delà des critères d'évaluation définis pour chaque axe de travail et chaque fiches action, le PESL est un processus continu visant à croiser les politiques publiques et les besoins sociaux. Son évaluation doit donc être dynamique et participative afin de donner toute leur place aux acteurs qui sont les plus à même d'exprimer les besoins. Elle s'appuiera donc sur les instances participatives décrites dans ce document et selon le schéma ci-dessous.



L'évaluation du PESL reposera sur deux axes :

- **La prise en compte des besoins sociaux dans le processus évaluatif :** autrement dit, permettre aux bénéficiaires du projet de contribuer à son évaluation. Ce sera l'objet des forums Cogitons Ensemble, mais aussi la lettre de missions remise aux référents PESL et aux animateurs des ateliers citoyens.
- **Le croisement d'une approche qualitative basée sur l'expression des acteurs et d'une étude objective basée sur l'observation factuelle confortée par l'analyse quantitative.**

Cette démarche d'évaluation globale pourra s'appuyer sur un observatoire municipal chargé de compiler, d'analyser et de rendre accessibles les données disponibles, et sur le service PESL, Observatoire & Évaluation. Celui-ci aura également pour mission de favoriser le développement d'une culture partagée de l'évaluation au travers d'outils et de pratiques communes.



**Annexes**

## 1. Fiche mission « Référent PESL »

### • Objectif :

Mise en œuvre du Projet Éducatif Social Local sur le mandat 2020/2026

### • Contexte :

La démarche PESL est une démarche de co-construction et d'adaptation des politiques publiques aux besoins des habitants.

Il s'agit d'associer les habitants, services de la Ville et partenaires associatifs et institutionnels à une démarche participative, innovante et réflexive pour évaluer les besoins de chacun, puis offrir des réponses en adaptant les services existants ou en créant de nouveaux.

La démarche a débuté depuis l'automne 2018 par la réalisation de diagnostics des différentes politiques éducatives, sportives et sociales de Cherbourg-en-Cotentin. Elle s'est poursuivie par l'organisation de temps d'échange territoriaux sur les cinq communes déléguées, de temps d'échanges thématiques réunissant les principaux acteurs des politiques publiques ainsi que des temps de rencontre avec la population lors d'événements « hors les murs » ou sur des temps spécifiques appelés « cogitons ensemble ».

À l'issue de ces différents temps d'échanges et sur la base de données quantitatives, un diagnostic a été établi accompagné de 4 axes de travail, votés en conseil Municipal de décembre 2019.

Ces axes de travail ont été déclinés en fiches actions. Certaines de ces fiches actions sont écrites en totalité et doivent désormais être mises en œuvre techniquement, selon des priorités qui seront fixées par élus dans les semaines à venir (séminaire du 12.04.2021), d'autres doivent être écrites en collaboration avec les partenaires concernés et les élus référents.

### • Attendus :

- Mise en œuvre technique des fiches actions, d'après la méthodologie de projet en associant l'ensemble des acteurs concernés (associations, services de la collectivité, partenaires institutionnels, habitants)
- Participation à la construction des outils d'évaluation
- Participation à l'animation territoriale PESL sur les thèmes qui concernent la direction: il s'agit de prendre connaissance des attentes et besoins de la population, de pouvoir informer les parties prenantes des dispositifs et services existants, de monter et mettre en œuvre des projets transversaux et co-construits
- Partage d'information : faire le lien entre la direction et les travaux du PESL. Il s'agit de mutualiser les informations et les pratiques.

